

29 août 2014- n° 06
140082

ADHESION DE LA VILLE A L'ANDES (ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT)

Afin de faire bénéficier la collectivité de retours d'expériences et d'échanges constructifs dans le domaine du développement du sport dans la cité, il est proposé de faire adhérer notre collectivité à l'association ANDES.

En effet, les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des élus en charge du sport, sont de nature à aider et promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement :

Les objectifs principaux de l'ANDES sont :

- de resserrer les liens et renforcer les échanges entre les communes par l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports ;
- d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relevant du domaine sportif ;
- d'assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat et du mouvement sportif,
- de constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion et d'organisation des activités physiques et sportives.

Le montant annuel des cotisations, fixé en fonction du nombre d'habitants, est de 430 € pour une commune de 20 000 à 49 999 habitants.

D'autre part, il convient de désigner le représentant de la collectivité auprès de l'ANDES.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE SON ACCORD pour l'adhésion de la ville à l'ANDES et le versement de la cotisation correspondante ;
- DESIGNNE Monsieur Nicolas BLOSSE comme représentant de la collectivité auprès de cette même association.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE



Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 29 août 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 33

Procuration 1

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (*procuration à Jean-Paul BESOMBES jusqu'au point n° 17*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (*procuration à Claude KIENER à partir du point n° 3*), Johann RUH, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI

Excusé et a donné procuration :

Issam BENOuada

à Françoise LEGRAND

Absente :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
